



Revue de Presse

de l'Observatoire National de la Migration

Juin 2018

INTRODUCTION GENERALE

La revue de presse du mois de Juin 2018 de l'Observatoire National de la Migration comporte deux parties :

- La première partie regroupe quelques chiffres clés sur la migration
- La deuxième partie regroupe les différents titres parus dans la presse écrite et numérique au cours de ce mois. Elle comporte 4 axes à savoir :
 - L'action gouvernementale
 - La migration irrégulière
 - La migration des compétences
 - Quelques extraits de la presse internationale sur la migration

Chiffres clés sur la migration



En 2017, **1475** compétences tunisiennes, dont **1283** ingénieurs sont partis en France avec des Contrats à Durée Indéterminée (CDI).

Au total, **16 430** Tunisiens ont été admis, en 2017, à séjourner longuement sur le territoire français. Cela représentait **10%** des travailleurs étrangers extra-communautaires, **12%** des flux familiaux et **8%** des étudiants.

(Source: OFII)

45% de médecins inscrits à l'ordre des médecins ont quitté le pays. Ce taux s'élevait à **5%** seulement au cours des dernières années.

(Source: Institut des métiers de la santé)

25 000

Tunisiens sont des clandestins vivant dans plusieurs pays européens.

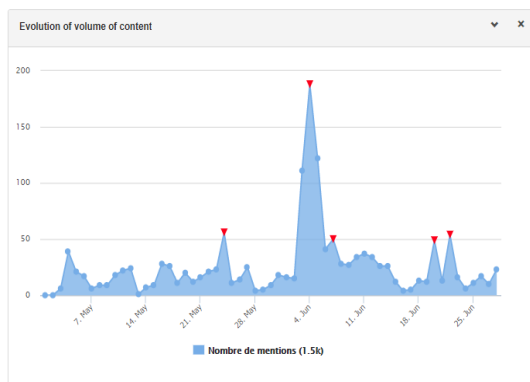
(Source: Ministère des Affaires Etrangères)

9329 Tunisiens qui auraient tenté de traverser la Méditerranéenne, sur l'ensemble de l'année 2017, dont 34% interceptés par les forces maritimes tunisiennes.

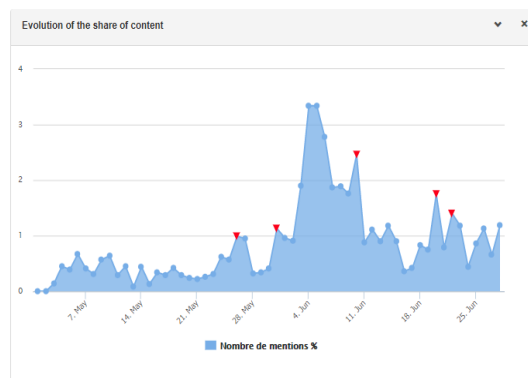
Près de **3 000** migrants auraient tenté de franchir illégalement les frontières au cours du 3ème trimestre de 2018, ce qui représente **10** fois le nombre de migrants au cours de la même période de 2017.

(Source: FTDS)

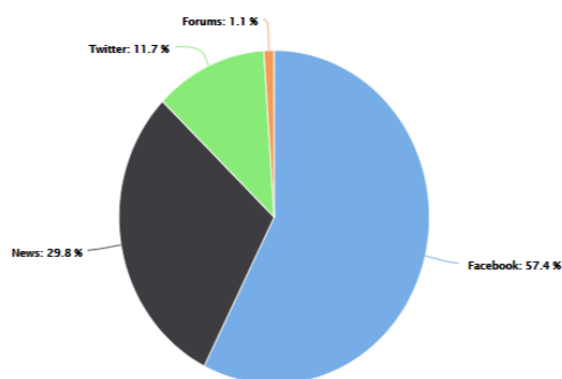
Les visualisations ci-dessous permettent une meilleure interprétation du comportement médiatique vis-à-vis de l'immigration irrégulière en Tunisie dans la webosphère, le **4 Juin 2018**, qui a été marqué par un pic au niveau du traitement médiatique qui a suivi le naufrage de l'embarcation clandestine au large de l'île de Kerkennah à Sfax et la mort d'un nombre de migrants irréguliers.



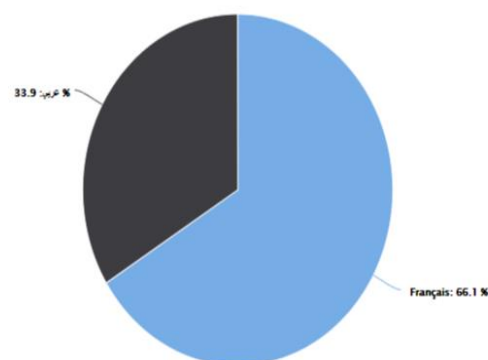
Evolution du volume du contenu médiatique



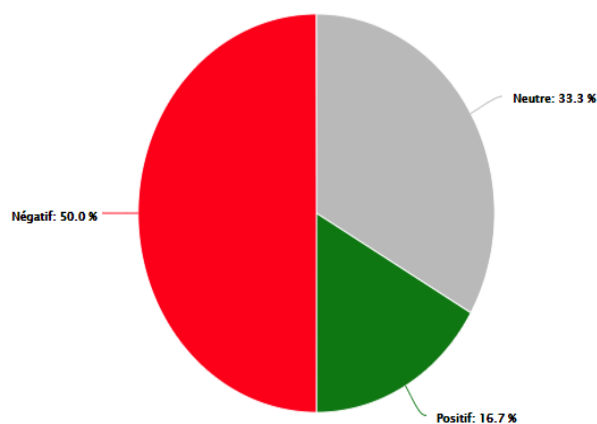
Evolution du partage du contenu médiatique



Repartition du contenu par type de media de la couverture médiatique



Repartition du contenu par langue de la la couverture médiatique



Repartition du contenu mediatique par sentiments

Revue de Presse

Action Gouvernementale

Tunisie-France : A la recherche d'une migration «mutuellement profitable»

Webmanagercenter 04-06-2018

Si les responsables des deux pays semblent commencer à trouver un terrain d'entente au sujet des moyens de contenir les flux migratoires pour favoriser la «bonne» migration et combattre la «mauvaise», les populations ciblées n'adhèrent pas encore à ce qu'on leur propose.



S'il fallait une preuve de la complexité de la question de la migration, Olivier Poivre d'Arvor l'a bien apportée lors de l'ouverture de la deuxième édition du Forum Mobilités et Diasporas, organisé (en mai 2018) pour la deuxième année consécutive par l'Office de l'immigration et de l'intégration (OFII). En quelques minutes, l'ambassadeur de France en Tunisie a résumé la difficulté de l'exercice –dont le Forum Mobilités et Diasporas devient l'un des lieux privilégiés- consistant à rechercher une stratégie permettant de faire de la migration quelque chose de «mutuellement profitable».

Prudent, Olivier Poivre d'Arvor commence par reconnaître et souligner l'apport positif des migrants et de la migration à la France et à l'Europe d'une façon plus générale –représentée ce jour-là également par Andreas Reinicke, ambassadeur d'Allemagne en Tunisie. «Avec Andreas, nous parlons de ce que représente la migration pour nos pays. C'est une contribution considérable dans la transformation de nos sociétés. En quarante ans, la société française a été transformée dans le bon sens du terme».

Près de 1.300 ingénieurs tunisiens sont partis en France avec des CDI

Cette contribution est d'abord d'ordre économique. C'est dans ceux du Sud que les pays de l'Union européenne viennent recruter pour combler leur déficit dans certaines catégories professionnelles pointues. En 2017, 1.475 de ces têtes bien faites tunisiennes –dont 1.283 ingénieurs- sont partis en France avec des Contrats à Durée Indéterminée (CDI). Au total, 16.430 Tunisiens ont été admis, en 2017, à séjourner longuement sur le territoire français. Cela représentait 10% des travailleurs étrangers extra-communautaires, 12% des flux familiaux et 8% des étudiants, indique-t-on à l'OFII.

Mais l'homme de lettres qu'est l'ambassadeur de France est aussi sensible à l'apport culturel de la migration. «Malgré les foyers extrêmes, cette diversité culturelle est précieuse. S'il y avait eu des visas à l'époque, est-ce que Chagal, d'origine russe, serait Français?», s'interroge-t-il. Mais, finit par admettre le diplomate français, la migration «il y a mille manières d'en parler».

Polémique lorsque la difficulté d'obtenir des visas remonte à la surface. Dans ce domaine, l'ambassade fait de son mieux, défend l'ambassadeur : 90% des 180.000 demandes présentées en 2017 ont été satisfaites. Dramatique aussi, car «dans la conscience universelle, on ne pense pas à la migration organisée, mais aux drames» que provoquent les flux clandestins.

Gestion concertée des flux migratoires

L'immigration pose, donc, problème aujourd'hui. «C'est pour nous un sujet de préoccupation. Il faut travailler de plus en plus et le mettre sur la table», recommande l'ambassadeur. Et c'est aujourd'hui le Forum Mobilités et Diasporas. Il a été lancé en 2017 par l'OFII, en charge du côté français, en vertu de l'accord bilatéral de 2008 sur la gestion concertée des flux migratoires, dans son volet "Développement solidaire", de la gestion de la migration de retour, après avoir eu à administrer la migration de travail puis la migration familiale. La première édition en 2017 «a démontré l'importance de la migration, avec près de 700.000 Tunisiens en France et quelques dizaines de milliers de Français en Tunisie», observe l'ambassadeur.

La seconde a eu pour but «d'identifier» ses acteurs en Tunisie et de formuler, avec la partie tunisienne, «une stratégie pour la mobilité professionnelle» en vue d'assurer la réinsertion des Tunisiens de retour et la contribution de la diaspora au développement de la Tunisie. Le but étant de faire «un pari sur les aspects mutuellement profitables des migrations entre pays de départ, de transit, de séjour, d'installation ou de retour, en termes de contribution au développement, de production économique, d'échanges humains, de richesse culturelle et de stratégie d'influence, et «sensibiliser l'opinion publique à la complexité des questions migratoires, aider les individus qui le souhaitent à s'engager dans des parcours migratoires maîtrisés, limiter les drames et la souffrance de la migration irrégulière».

510 Tunisiens ont bénéficié du mécanisme d'aide au retour

La France veut «lutter contre la face sombre de l'immigration et cultiver ses aspects positifs», résume Stéphane Darvas, directeur du bureau de représentation de l'OFII à Tunis.

Les deux parties, française et tunisienne, commencent-elles à trouver un terrain d'entente ? C'est ce qu'on est tenté de croire à l'écoute de Fehd Trimech. Ce directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales chargé de l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger, Adel Jarboui, -qui se considère un peu comme un modèle de la migration réussie –«j'ai été étudiant, puis je suis rentré et je m'occupe aujourd'hui de la question migratoire», aime-t-il souligner- voudrait que la migration ne soit «pas un destin, mais une étape de la vie».

Le chef de cabinet de Adel Jarboui est convaincu qu'«il y a des solutions à toutes les questions lorsqu'elles sont posées de manière claire». Mais cela ne garantit pas forcément leur mise en œuvre rapide. Ainsi, malgré la mise en place d'un mécanisme supposé le favoriser, le retour en Tunisie ayant émigré en France reste très en deçà des espérances des uns et des autres. Depuis la mise en place en 2011 de ce mécanisme d'aide au retour et à la réinsertion économique et sociale, seulement 510 Tunisiens ont en ont bénéficié. Un «chiffre insuffisant au regard du nombre de personnes qui pourraient en avoir besoin pour rentrer la tête haute, avec un projet de vie», estime-t-on à l'OFII.

La Tunisie et la Suisse signent un mémorandum d'entente en matière de migration

TAP 11-06-2018

Un mémorandum d'entente en matière de migration a été signé, lundi 11 juin, dans l'après-midi, à Tunis, entre la Tunisie et la Suisse, côté tunisien par Rafik Abdessalem, ministre des Affaires étrangères, et côté helvétique par Simonetta Sommaruga, chef du Département fédéral de justice et police (DFJP).

Ledit accord de coopération définit les domaines d'intervention de chaque pays et ouvre la voie à une émigration vers la Suisse, dans le cadre d'une «approche concertée». Il s'agit d'un accord d'émigration légale qui prévoit la formation professionnelle de 150 jeunes tunisiens par an pour une période d'environ 18 mois. Sanctionnée par un diplôme suisse, cette formation permettra aux jeunes tunisiens d'effectuer un stage dans une entreprise helvétique et d'intégrer le marché de travail suisse s'ils réussissent à décrocher un emploi dans une entreprise.

Il prévoit également de faciliter le séjour en Suisse pour certaines catégories socio-professionnelles (hommes d'affaires, médecins, etc.), et englobe également les étudiants tunisiens qui pourront bénéficier, au-delà de la période d'études, d'un délai de séjour pour acquérir une expérience professionnelle.

En vertu de ce mémorandum d'entente, une aide de 6.000 francs suisses (10 mille dinars tunisiens) sera accordée par les autorités helvétiques à chaque Tunisien en situation irrégulière et qui seront renvoyés, de manière volontaire ou forcée, vers la Tunisie.

Le retour des Tunisiens se fera en petits groupes de 2 à 3 personnes maximum dans le respect de la dignité humaine et de la convention des droits de l'Homme. Il est à noter qu'au cours de l'année écoulée, 2570 demandes d'asile politique ont été déposées par des Tunisiens en Suisse, seuls deux cas ont été avalisés.

Depuis la révolution du 14 janvier, la Suisse a décidé d'apporter son soutien à la Tunisie en matière de développement régional. Il s'agit de réserver une enveloppe de 8 millions de francs suisses par an sur une période de 5 ans consacrés à la réalisation de projets de développement. Le soutien apporté par la Suisse à la Tunisie est axé autour de trois domaines clés : le soutien à la transition démocratique et aux droits humains, le développement économique et la création d'emplois ainsi que la gestion durable des migrations et la protection des réfugiés dans les camps du sud tunisien.

Le ministre de la Défense discute avec l'ambassadeur de l'Italie en Tunisie de la coopération dans la lutte contre la migration irrégulière

Webmanagercenter 20-06-2018

Le ministre tunisien de la Défense nationale, Abdelkrim Zbidi, a reçu, mardi 19 courant, au siège du département, l'ambassadeur d'Italie à Tunis, Lorenzo Fanara.

Selon un communiqué du département de la Défense, Abdelkrim Zbidi s'est félicité à cette occasion de la coopération entre la Tunisie et l'Italie en matière de surveillance des frontières maritimes, de lutte contre la migration irrégulière et de coordination entre la Marine nationale et le centre de coordination des opérations

de recherche et de sauvetage en mer à Rome.

Il a également salué la contribution de l'Italie au financement du projet de développement intégral dans la localité "El Mohdeth" (Faouar) dans le gouvernorat de Kébili.

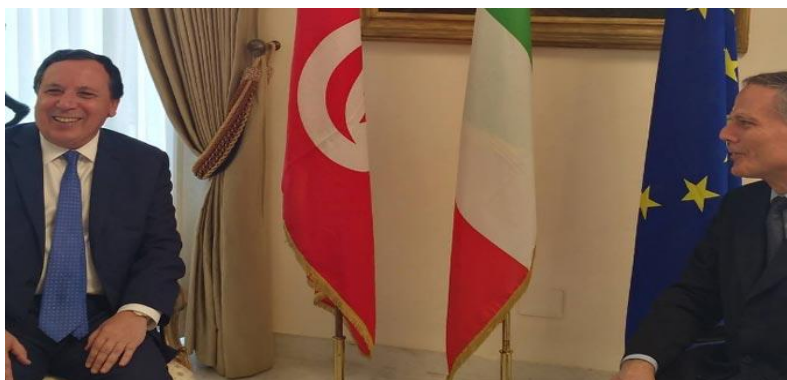
L'Italie contribue également à la réalisation d'un centre de formation professionnelle de plongée et travaux sous-marins dans la région de Zarzis ainsi qu'à la maintenance des unités de l'Armée de mer. L'Italie, est l'un des partenaires privilégiés de la Tunisie, a indiqué Abdelkrim Zbidi, soulignant les liens historiques unissant les deux pays amis qui "font face aux mêmes défis sécuritaires et s'emploient à relever ces défis dans le cadre de la confiance et du respect mutuel, indépendamment de la différence des points de vue en Méditerranée concernant la question de la migration irrégulière".

Pour sa part, le diplomate italien a réaffirmé la disposition de son pays à apporter le soutien nécessaire à la Tunisie et à interagir avec ses préoccupations sécuritaires et de développement. Il s'est félicité de la contribution de la Marine nationale aux opérations de recherche et de sauvetage, notamment après le naufrage de l'embarcation au large de Kerkennah. Un incident qui a fait l'objet de suivi de la part des autorités italiennes, a-t-il dit.

Jhinaoui et Milanesi discutent, à Rome, de la question migratoire

TAP 20-06-2018

Le ministre des Affaires étrangères, Khémaies Jhinaoui, a eu, mercredi 20 juin à Rome, un entretien avec son homologue italien, Enzo Moavero Milanesi. Au cours de l'entretien, Khémaies Jhinaoui a souligné la nécessité d'adopter une approche globale dans la lutte contre la migration irrégulière et de renforcer les voies de migration légale en tant que vecteur de développement. Il a, à cette occasion, passé en revue les efforts déployés par la Tunisie pour lutter contre ce fléau face à la complexité de la situation régionale.



Lors d'une séance de travail commune consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération bilatérale, les deux ministres ont salué la "coopération exemplaire et constructive" entre la Tunisie et l'Italie en matière de lutte contre la migration irrégulière.

Selon un communiqué du département des Affaires étrangères, les deux parties "se sont félicitées de la dynamique que connaissent les relations tuniso-italiennes marquées par l'intensification du rythme des échanges de visites entre les hauts responsables des deux pays". La visite du président Béji Caïd Essebsi, en Italie en février 2017, a permis de tracer une feuille de route pour l'instauration d'un partenariat constructif et fructueux entre les deux parties, souligne-t-on de même source.

S'adressant à son homologue italien, Khémaïes Jhinaoui a affirmé la détermination de la Tunisie à établir des contacts avec le nouveau gouvernement pour raffermir les relations bilatérales dans divers domaines. Il lui a donné un aperçu des réformes engagées en Tunisie pour réaliser la transition économique, a indiqué le communiqué.

Khémaïes Jhinaoui a mis l'accent sur l'importance d'accroître davantage la coopération économique et touristique entre les deux pays et d'impulser l'investissement et le partenariat entre les opérateurs du secteur privé. Le ministre des Affaires étrangères s'est déplacé ce mercredi à Rome à l'invitation de son homologue Italien. Cette visite de travail s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination et de la concertation entre la Tunisie et l'Italie conformément à l'accord bilatéral signé le 16 mai 2012 portant sur l'instauration d'un partenariat stratégique entre les deux pays, souligne la même source.

Selon le communiqué, cette visite "vient conforter la place accordée par l'Italie à la Tunisie en tant que partenaire stratégique et central dans la région". Elle affirme également "la volonté politique qui anime le nouveau gouvernement Italien d'œuvrer de concert avec le gouvernement Tunisien à promouvoir davantage les relations de coopération bilatérale".

Près de 25 mille Tunisiens vivent illégalement en Europe, selon Khemaïs Jhinaoui

Webdo 27-06-2018

Le ministre des Affaires étrangères Khemaïes Jhinaoui a déclaré qu'il ne faut pas gonfler le nombre d'immigrants clandestins tunisiens en Europe. Selon lui, environ 25 mille Tunisiens sont des clandestins vivant dans plusieurs pays européens.



Dans une déclaration accordée au journal Al Maghreb, dans son édition de ce mercredi 27 juin, le ministre a indiqué que la majorité de ces Tunisiens vivent en Italie et en France. Dans le même sens, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) a estimé que 9329 est le nombre de Tunisiens qui auraient tenté de traverser la Méditerranéenne, sur l'ensemble de l'année 2017, dont 34% interceptés par les forces maritimes tunisiennes.

Selon l'ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur, Khelifa Chibani ce ne sont pas moins de 900 migrants irréguliers qui ont été empêchés de traverser illégalement les frontières maritimes tunisiennes, depuis le début du mois de Ramadan. D'un autre côté, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) estime à 1910 le nombre de migrants tunisiens étant parvenu à gagner Italie, entre le 1er janvier et le 30 Avril 2018, dont 39 femmes, 307 mineurs et 293 non accompagnés contre 231 pour la même période en 2017.



باب نات - أفاد وزير الشؤون الخارجية، خميس الجهيناوي، اليوم الجمعة، بأن مسألة إقامة "منصات أو مخيمات" لتجميع المهاجرين غير النظاميين من قبل أوروبا في بعض دول جنوب المتوسط "لم تطرح على تونس"، التي قال إنها أكدت في عديد المناسبات معارضتها لإقامة مثل تلك المنصات.

وأوضح الجهيناوي، في تصريح إعلامي عقب لقاء عقده في مقر الوزارة مع مبعوث الأمم المتحدة إلى ليبيا، غسان سلامة، أنه "لا يمكن معالجة موضوع الهجرة برفض الآخر أو إقامة منصات" (لتجميع المهاجرين غير النظاميين)، مضيفاً قوله إن "هذا الموضوع يستوجب من كل الأطراف التباحث في شأنه في إطار الشراكة المربحة".
من جهة أخرى قال الوزير "نحن في تونس نعتقد أن هناك أساليب أخرى لحل قضية الهجرة، أولها مكافحة كل أساليب الهجرة غير النظامية حماية لمواطنينا وحماية لأمن الدول الأخرى".

Migration irrégulière

Le FTDES appelle à fournir toutes les informations nécessaires aux familles des naufragés et disparus au large de Kerkennah

TAP 03-06-2018

Suite au naufrage de 48 migrants clandestins tunisiens samedi 2 juin 2018 au large des côtes ouest de l'île de Kerkennah, le forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) a publié un communiqué dans lequel il appelle les autorités à fournir rapidement toutes les informations nécessaires aux familles des victimes et des disparus dont le nombre n'a pas encore été déterminé. Il appelle aussi à la garantie d'une assistance psychologique et morale aux 68 rescapés.

En outre, le communiqué appelle le gouvernement tunisien à revoir la politique sécuritaire adoptée dans le traitement du dossier de la migration irrégulière et le démantèlement des réseaux de contrebande, soulignant la nécessité de condamner toutes les personnes qui y sont impliquées.

Le FTDES met également l'accent sur la nécessité de revoir le partenariat avec l'Union européenne (UE) qui donne la priorité aux approches sécuritaires et se base sur la fermeture des frontières sans présenter des alternatives de développement inclusif pour répondre aux attentes des jeunes et à leurs aspirations à la dignité et à la justice sociale.

Il met, aussi, en garde contre les répercussions graves des politiques économiques et sociales actuelles qui poussent les jeunes au désespoir en l'absence de perspectives prometteuses.

Selon la même source, la migration irrégulière a augmenté de manière inquiétante au cours de cette dernière période sachant qu'en 2017, plus de 15 mille personnes auraient migré. 6151 d'entre eux ont été arrêtées en Italie et 3178 en Tunisie, le reste des migrants ont réussi à franchir les côtes européennes sans être passés par une partie officielle.

D'après le FTDES, le troisième trimestre de 2018, 3 mille migrants auraient tenté de franchir illégalement les frontières, ce qui représente dix fois le nombre de migrants au cours de la même période de 2017.

En Tunisie, au moins 48 migrants sont morts dans un naufrage au large de Sfax

Le Monde 04-06-2018

Ils se sont noyés samedi alors que leur embarcation faisait route vers l'île italienne de Lampedusa. Selon un officier tunisien, le bilan pourrait s'alourdir. Un nouveau drame en Tunisie met en lumière le coût humain d'une émigration clandestine en plein essor vers l'Italie. Au moins 48 migrants se sont noyés dans la soirée du samedi 2 juin au large de Sfax, métropole portuaire du littoral tunisien, à la suite du naufrage d'un chalutier.

A Sfax, le colonel major Mohamed Salah Sagaama, chargé de coordonner les secours, a précisé dimanche au Monde que les unités de la marine et de la garde maritime déployées sur place avaient repêché 48 corps et ramené à terre 68 rescapés (60 Tunisiens et 8 étrangers) d'un bateau qui sombrait en mer à 7 milles nautiques au large de Kerkennah. Cette île, située à une vingtaine de kilomètres de Sfax, est la principale plate-forme tunisienne de départs de migrants vers l'île italienne de Lampedusa, distante d'à peine 160

kilomètres au nord-est.

« Le bilan devrait malheureusement s'alourdir »

« Nous avons entendu ce matin des hélicoptères de secours survoler l'île en direction du lieu du naufrage », témoignait dimanche un habitant de Kerkennah, joint par téléphone. Les autorités tunisiennes ont mobilisé deux patrouilleurs, deux vedettes d'intervention rapide et deux équipes de plongeurs pour tenter de retrouver les disparus. Selon le colonel major Sagaama, « le bilan devrait malheureusement s'alourdir à plus de cent morts » car « le nombre total d'occupants du bateau était d'environ 200 personnes, selon les témoignages des rescapés ».

Le 8 octobre 2017, un autre drame s'était produit dans la même zone. Un chalutier, avec environ 90 jeunes Tunisiens à son bord, était entré en collision avec le patrouilleur de la marine tunisienne qui l'avait pris en chasse. Une cinquantaine de migrants avaient perdu la vie dans cet accident qui avait soulevé la colère des familles des victimes, la plupart originaires des régions économiquement marginalisées de la Tunisie intérieure.

« Le courant va s'accélérer »

Depuis lors, les autorités tunisiennes semblaient avoir renforcé la surveillance des côtes. Les interceptions de bateaux chargés de candidats au départ vers l'Italie s'étaient multipliées. Et les contrôles sur le ferry qui fait la jonction entre Sfax et Kerkennah s'étaient apparemment resserrés. Toutefois, en dépit de ce durcissement, le flux n'a pas chuté. Certains habitants de Kerkennah ont même noté un regain d'activité migratoire ces dernières semaines.

« Les migrants en transit ici vers Lampedusa se cachaient d'ordinaire pour ne pas être repérés par la police, relève un habitant. C'étaient les passeurs qui sortaient faire les achats à leur place dans les épiceries. Maintenant, ces migrants ne se cachent même plus. Ils se promènent ouvertement dans les rues des villages. On ne peut exclure des pratiques de corruption qui permettent d'acheter la complicité de certaines autorités locales. » « Avec l'approche de l'été, le courant va s'accélérer », anticipe un autre habitant.

Selon les chiffres officiels italiens, le nombre de Tunisiens arrivés illégalement en 2017 sur la Péninsule a atteint 6 150 personnes, soit 7,5 fois plus qu'en 2016. Si les routes maritimes peuvent varier – certains Tunisiens partent de Libye –, ces migrants sont arrivés pour l'essentiel de Tunisie même, d'où ont embarqué 5 900 illégaux ayant accosté en Italie. Parmi eux s'est glissée une petite minorité (moins de 10 %) d'Africains subsahariens.

Si l'on y ajoute les 3 178 migrants interceptés en mer par les gardes-côtes tunisiens, cela fait 9 078 tentatives, réussies ou échouées, de départs de Tunisie sur l'ensemble de l'année 2017. Le courant est sans précédent depuis la vague de départs (autour de 30 000) du printemps 2011. L'exode d'alors, exceptionnel, avait été permis par le vide sécuritaire qui avait suivi la chute du régime de Zine El-Abidine Ben Ali.

La courbe avait ensuite chuté, mais elle s'envole à nouveau alors que la « transition démocratique » en Tunisie peine à résorber les difficultés économiques et sociales. Depuis le début de 2018, les Tunisiens sont même la deuxième nationalité, après les Erythréens, à débarquer en Italie, alors qu'ils étaient au huitième rang en 2017.

Arrestation d'un individu pour organisation d'immigration clandestine

Mosaïque Fm 04-06-2018

Une patrouille relevant du poste maritime de la garde nationale de Sfax a arrêté l'un des organisateurs des opérations d'immigration clandestine, le suspect habite la région Sidi Mansour.



Il s'est avéré qu'il était recherché pour le tribunal de première instance de Monastir pour formation d'un gang et condamné à 12 ans de prison. Il a été arrêté et les mesures juridiques ont été prises à son encontre.

Tunisie: Interception de 23 personnes pour tentative de migration clandestine par mer vers l'Italie

Tunisie Numérique 04-06-2018



La marine tunisienne a intercepté vendredi soir un groupe de 23 migrants clandestins à bord d'un bateau pneumatique tentant de rallier illégalement l'Italie, a annoncé samedi le porte-parole du ministère de la Défense, le colonel Belhassen Oueslati.

L'embarcation a été arrêtée dans la zone du Golfe de Tunis, a indiqué le colonel Oueslati qui précise que les migrants sont Tunisiens issus de différentes régions du pays et ont indiqué avoir appareillé à partir des côtes d'Al Haouariya à Nabeul avant de se perdre en mer.

Tunisie : 48 corps de migrants repêchés en mer

Le Parisien 04-06-2018

La marine et la garde marine tunisiennes ont secouru 68 personnes au large de Sfax, près de l'île de Kerkennah, dans la nuit de samedi à dimanche. Quarante-huit corps de migrants ont été repêchés et 68 personnes ont été secourues au large du sud de la Tunisie, selon un dernier bilan du ministère de la Défense. Ce naufrage de migrants est le plus meurtrier en Méditerranée depuis le 2 février quand 90 personnes, en majorité des Pakistanais, sont mortes noyées au large de Zouara, dans l'ouest de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).



Dans la nuit de samedi à dimanche, une embarcation de migrants a été repérée alors qu'elle était « sur le point de couler », au large des côtes du gouvernorat de Sfax, avait indiqué plus tôt le ministère de l'Intérieur. Depuis, et jusqu'à « 13 heures locales (14 heures, à Paris), 35 corps ont été repêchés et 68 migrants ont été secourus », avait précisé le porte-parole du ministère de la Défense, Rachid Bouhoula avant que le bilan, encore provisoire, ne soit réévalué à 48 morts.

L'identité des personnes décédées n'est pas connue. Parmi les rescapés figurent 60 Tunisiens, un Libyen et sept ressortissants d'autres pays du Maghreb et d'Afrique sud-saharienne. « Les gardes-côtes et la marine poursuivent leurs recherches avec le soutien d'un avion militaire », d'après un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Un nombre de départs en hausse

Le ministère fait état d'un « appel à l'aide le 2 juin à 22h45 locales (23h45, à Paris) à propos d'un bateau de pêche sur le point de couler au large de Kerkennah avec des migrants à bord ». « Des unités de la garde maritime à Sfax et de la marine nationale se sont rendues auprès de l'embarcation qui se trouvait à 5 milles nautiques de l'île de Kerkennah et à 16 milles nautiques de la ville de Sfax », selon le ministère de l'Intérieur. Des Tunisiens tentent régulièrement de traverser la Méditerranée, en direction de l'Italie, à la recherche d'un meilleur avenir. Selon des ONG, cela traduit un mal-être persistant chez les jeunes, très touchés par le chômage. En mars, 120 personnes, en majorité des Tunisiens, tentant de rejoindre clandestinement les côtes italiennes avaient été secourues par la marine tunisienne.

Après un pic en septembre et octobre dernier, les départs ont baissé fin 2017, mais « depuis janvier cette pause a pris fin », selon Matt Herbert, chercheur au sein de l'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational, ONG suisse analysant notamment les migrations. « Beaucoup de gens prennent le large » à défaut de perspectives d'emploi satisfaisantes, choisissant de partir « tant qu'ils ont encore des réserves financières » pour le faire, d'après le chercheur.

UTICA : la lutte contre l'immigration clandestine passe par la dignité

Mosaïque Fm 04-06-2018

L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) a considéré, mardi 05 juin 2018, que la lutte contre l'immigration clandestine doit passer par l'intensification des efforts pour soutenir l'investissement et le développement régionaux et créer des conditions et des opportunités d'emploi permettant aux jeunes tunisiens de vivre dans la dignité, en plus des efforts déployés par le corps sécuritaire.



Dans un communiqué publié aujourd'hui, l'UTICA a souligné l'obligation de poursuivre les réseaux des passeurs impliqués dans l'organisation des voyages clandestins suite au naufrage survenu samedi au large des côtes Tunisiennes tout en félicitant l'armée et la garde frontalière maritime pour avoir sauvé un bon nombre de migrants.

L'émigration clandestine est liée au chômage

Tunisie Numérique 04-06-2018

La lutte contre le chômage et la résolution des crises à l'échelle régionale, ce sont là la réponse adéquate à l'émigration clandestine, estime l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, Patrice Bergamini.



“Seules des réponses communes aux défis posés par le chômage, d’une part, les crises régionales, d’autre part, permettront de lutter contre l’immigration clandestine et de prévenir de nouveaux drames humains”, a tweeté ce mardi Bergamini.

Pour lui, le naufrage d’une embarcation au large des îles de Kerkennah est une tragédie qui vient frapper, de nouveau, la Tunisie et la Méditerranée.

“L’UE continuera de déployer sans relâche avec la Tunisie tous les efforts nécessaires afin de trouver ensemble les voies d’un meilleur avenir commun”, a-t-il dit. Bergamini a exprimé en son nom et en celui de l’Union européenne ses sincères condoléances aux familles de toutes les victimes du naufrage. Une embarcation de fortune a coulé dans la nuit de samedi à dimanche à 5 miles nautiques de l’île de Kerkennah. Selon un bilan provisoire, 55 personnes ont trouvé la mort dans ce naufrage.

Sur un total d’environ 200 passagers, 68 ont été secourus. Des dizaines de migrants irréguliers de différentes nationalités africaines étaient à bord du chalutier.

Une complicité entre le corps sécuritaire et les gangs d'immigration ?

Mosaïque Fm 06 -06-2018

Le procureur de la République du Tribunal de première Instance de Sfax se charge d'ouvrir une enquête sur une éventuelle complicité entre les réseaux des passeurs impliqués dans l'organisation des traversées clandestines et le corps sécuritaire en ce qui concerne le naufrage survenu au large des côtes Tunisiennes samedi.



UE-Tunisie : Les politiques migratoires, leurs visas et nos morts

Nawaat 10-06-2018

Les tragédies s’enchaînent sur les côtes tunisiennes. La dernière en date, au large de l’île de Kerkennah a coûté la vie à 75 personnes, d’après un bilan du ministère de l’Intérieur, au moment où les recherches des 37 migrants disparus se poursuivent. 20 ans après la fermeture des frontières européennes induite par l’accord de Schengen, où en est la politique migratoire tunisienne ?

Le naufrage qui a coûté la vie à 75 personnes au large des îles Kerkennah ce dimanche nous rappelle l’inégalité qui frappe les citoyens tunisiens en matière de mobilité.

On ne le rappellera jamais assez mais ce qu'on appelle « les drames » en Méditerranée ne sont pas le fruit d'un hasard tragique mais de politiques publiques européennes, dont les Tunisiens font les frais jusqu'aujourd'hui. Non seulement, la Tunisie est un de ces pays où les citoyens sont soumis de manière systématique aux visas des Etats européens et à leurs lourdes procédures paperassières, mais à l'intérieur même du pays, les citoyens sont inégalement pourvus face à la paperasse et aux exigences absurdes des consulats de l'autre rive optant pour une politique d'immigration sélective. En matière de migration, les autorités tunisiennes ne font rien pour améliorer la situation de ceux qui ne sont pas en mesure d'obtenir des visas, bien au contraire, puisque depuis des années, c'est l'agenda sécuritaire européen réprimant passeurs et migrants, qu'elles ont adopté.

Le visa a une histoire

Tout au long du 20ème siècle, les migrations entre les rives de la Méditerranée se sont faites de manière plus ou moins libres. Mais à partir de la mise en application de l'accord de Schengen en mars 1995, le glas de la liberté de circulation a sonné. Si en Europe cet accord est synonyme de progrès puisqu'il abolit les frontières à l'intérieur du continent, les Européens oublient souvent de mentionner son autre versant qui voit l'effacement des frontières intérieures compensé par le renforcement des frontières extérieures de l'espace Schengen. Renforcement qui s'est soldé par la mort de milliers de personnes en Méditerranée. Cette politique meurtrière est jusqu'aujourd'hui camouflée sous le vocabulaire de la « tragédie humaine », du « drame », pourtant ce sont des politiques publiques très concrètes qui ont transformé la Méditerranée en cimetière.

L'harmonisation des conditions d'entrée au sein des pays membres de l'espace Schengen a entraîné un durcissement généralisé. Au fil des années, les frontières se sont fermées aux moins lotis du Sud. Le durcissement des politiques migratoires européennes n'est pas resté sans effet en Tunisie. Face à l'impossibilité pour certains citoyens tunisiens d'obtenir des visas, notamment ceux qui n'ont pas d'emploi ou de sécurité sociale, des réseaux de traversée maritime clandestins se sont mis en place vers les côtes italiennes. Face à ce phénomène, la législation tunisienne a suivi la pente répressive. Ainsi, la loi relative aux passeports et aux documents de voyage énonce que "Tout Tunisien qui quittera sciemment le territoire tunisien ou y entrera sans être muni d'un document de voyage officiel sera puni d'un emprisonnement de 15 jours à 6 mois et d'une amende de 30 à 120 dinars ou de l'une de ces deux peines seulement".

Comme le note Mehdi Mabrouk, spécialiste de la sociologie des migrations, « ces lois répressives se sont mises en place à peu près au même moment dans les pays du Maghreb ». Bien qu'il soit difficile de le confirmer au vu de l'indisponibilité des archives, la concordance des changements législatifs au Maghreb laisse penser que ce sont bien des pressions européennes qui ont amené une nouvelle donne. A ce durcissement législatif généralisé s'est ajouté le rôle de garde-chiourme des frontières européennes dévolu au pays de la rive Sud. La contrepartie ? Les gardes-frontières maghrébins se voient équipés et formés par leurs homologues européens.

L'inégalité entre citoyens entérinée par la Tunisie

Il semble pourtant que la docilité des autorités tunisiennes face à la politique migratoire répressive des pays de l'espace Schengen ne paye pas. Les déclarations du nouveau ministre de l'intérieur italien Matteo Salvini en témoignent. A peine désigné à son poste, ce responsable politique issu du parti néo-fasciste Lega Nord a accusé les autorités tunisiennes de connivence avec les passeurs dans le but d'envoyer vers son pays « les criminels et les délinquants » tunisiens. Cette sortie a valu à l'ambassadeur d'Italie en Tunisie une convocation par le ministère des Affaires étrangères. Salvini, qui a fait cette déclaration lors d'une visite en Sicile, point d'entrée privilégié des migrants et ancien souffre-douleur de la Ligue du Nord du temps où cette dernière était séparatiste, oublie visiblement que l'envoi de « criminels et de délinquants » vers des pays tiers est une activité qui se situe dans la plus pure tradition européenne. Etats-Unis,

Australie, Nouvelle-Zélande, que de nations colonisées puis occidentalisées sont le fruit de la déportation des criminels venus compenser l'extermination des autochtones. Sans oublier bien sûr, le cas Bettino Craxi ancien président du conseil italien mis en cause dans l'opération Mani Pulite (Mains Propres) qui a trouvé refuge à Hammamet pour échapper à la justice.

Il faut également ajouter à ces déclarations celles du premier ministre autrichien, lui-même issu de l'extrême-droite xénophobe qui a suggéré l'envoi de garde-frontières européens sur les côtes nord-africaines pour stopper l'arrivée des migrants. Il semble donc que le travail de garde-frontière échu aux autorités tunisiennes ne soit pas à la hauteur des attentes d'une Europe qui s'embourbe progressivement dans le fascisme. Du côté de l'Union Européenne, la position campée est claire : hors de question de revenir sur l'existence des visas. Seule des facilitations seront accordées, nous expliquent les représentants de l'UE en Tunisie, qui soulignent dans leur email que pour ce faire, « des efforts importants sont à faire pour limiter la migration irrégulière croissante des Tunisiens vers l'UE et pour le retour des migrants irréguliers tunisiens vers leur pays ».

Des migrants tunisiens au centre de rétention de Lampedusa en janvier 2018

Au cours des négociations sur l'ALECA, une demande d'annulation du visa pour les entrepreneurs a été formulée par le secrétaire d'Etat au commerce extérieur Hichem Ben Ahmed. Elle a rencontré le veto européen par la voix de Ignacio Garcia Bercero, chargé des négociations par la Commission Européenne. Ce dernier a assuré que, si des facilitations de procédure étaient envisageables, aucune annulation du visa n'était possible. Contactée par Nawaat, la représentation de l'UE en Tunisie a confirmé ce refus, arguant que « selon le droit européen, soit tous les citoyens d'un Etat tiers sont soumis à une obligation de visas soit ils en sont tous exemptés ». Pour le sociologue et ministre de la Culture sous la Troïka Mehdi Mabrouk, « les Européens pensent que si on annule le visa pour les personnes qualifiées cela va attirer les personnes non-qualifiées vers l'Europe ».

Par-delà le refus, somme toute assez prévisible des Européens, cet épisode montre qu'en matière de droit à la mobilité en Europe, les autorités tunisiennes ne sont prêtes à défendre que celui des pans les plus privilégiés de la population : entrepreneurs, étudiants, universitaires, médecins, soit exactement le contingent voulu par les pays européens. Les autres, chômeurs, précaires, travailleurs informels, sont réduits à emprunter les voies irrégulières au péril de leur vie. L'absence de deuil national est d'ailleurs un signe d'indifférence des plus parlants. Cette inégalité entre les citoyens en matière de mobilité s'ajoute aux nombreuses formes d'inégalités qui sévissent dans le pays et qui s'acharnent à toucher les mêmes personnes à chaque fois. Les quelques voies pour atténuer cet état de fait et contrer l'hégémonie européenne en matière d'agenda migratoire, comme l'abandon des négociations bilatérales au profit de négociations réunissant les pays du Maghreb, ne semblent pour l'heure pas envisagées.

Kram-Immigration clandestine: Un passeur actif depuis 21 ans arrêté

Mosaïque Fm 13-06-2018



Les unités de sécurité du Kram Nord et Sud (banlieue nord de Tunis) ont déjoué une tentative d'immigration clandestine d'un groupe composé de trente personnes recherchées par la justice.

Deux individus ayant un casier judiciaire et impliqués dans cette affaire ont été arrêtés dans une maison au Kram. Il s'est avéré qu'ils ont joué le rôle de médiateur. le premier dénommé "Chrita", âgé de 45 ans et est accusé de meurtre avec préméditation, l'autre a 50 ans, appelé l'Empereur de la "Har9a".

Ce dernier est l'organisateur de l'opération d'immigration prévue le jour de l'aïd, depuis la plage d'El Haouaria (Kélibia) est impliqué dans le drame survenu à Kerkennah dimanche dernier et qui a fait plus de 87 morts dont une cinquantaine de tunisiens. Selon une source sécuritaire, "l'Empereur" est un passeur de migrants irréguliers depuis 21 ans, et qu'il touche entre 5 mille et 6 mille dinars par personnes.

Il possède aussi, trois zodiac et des équipements sophistiqués pour ces opérations illégales.

مهدي مبروك: طالما الاحباط متناميا والبطالة متواصلة لن نحد من "الحرقه"

تاريخ النشر : 2018/06/28 - 15:17



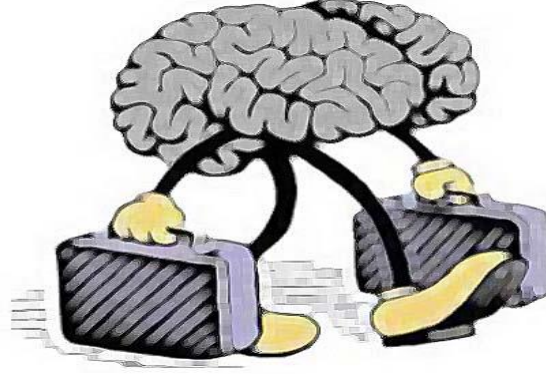
قال مدير المركز العربي للأبحاث ودراسة السياسات بتونس مهدي مبروك في تصريح ل: "الشروق أون لاين" ان الحل الامني لمكافحة الهجرة السرية هو مجرد مسكنات ولن نتمكن من معالجتها طالما ظلت الوضعية الاقتصادية والاجتماعية هشة والافاق مسدودة ومشاعر الاحباط متنامية والبطالة متواصلة. واعتبر ان تراجع موجات "الحرقه" يتطلب معالجة اقتصادية واجتماعية وثقافية ويقتضي ان تتحمل جميع الاطراف مسؤولياتها من سياسات عمومية وتشغيل وتنمية وثقافة واسرة وثقافة واعلام وذلك على هامش اليوم الدراسي الذي نظمه اليوم مركز دراسة الاسلام والديمقراطية تحت عنوان: "الهجرة السرية : ازمة اقتصادية وحلول وهمية".

وختم بانه يوجد افراد فاسدون داخل اجهزة الامن والجيش والموانئ لتيسير عملية الهجرة السرية وحين الوقت لتفعيل المجلس الاعلى للهجرة الذي سيكون فضاء لضبط سياسات هجرية كما يجب العمل على تنقيح القوانين واحترام المعايير الدولية وتوفير المعلومة للبحث العلمي .

نزيهة بوسعيد

Migration des compétences

لا يقتصر هذا النزيف على الهجرة القانونية، ففي سنة 2011 فقط سجلت وزارة الداخلية الإيطالية قدوم ما يقارب 20 ألف تونسي إلى أراضيها بشكل غير قانوني. لكن هذه المغامرة لا تنتهي دائما بشكل سليم فحوض البحر الأبيض المتوسط يعتبر مقبرة المهاجرين حيث سجل في 2017 فقط غرق ما يقارب 2200 مهاجرا، فيما وصل إلى السواحل الإيطالية ما يقارب 180 ألف شخص من جنسيات مختلفة خلال نفس السنة. هذا النزيف الذي يتواصل من الجانبين له عدة أسباب عدى الأسباب المادية، فلماذا رغم الاستقرار الذي تعيشه تونس على الأقل في الجانب الأمني فهي تحتل المرتبة الثانية ضمن قائمة الدول العربية في عدد المهاجرين.



قبل كتابة هذه الأسطر بساعات قال المتحدث باسم المنظمة الدولية للهجرة فلافيو ديجياكومو "إن 230 لاجئا غير نظامي تم انقاذهم اليوم في البحر المتوسط و يُنتظر وصولهم غدا إلى ميسينا الإيطالية". لكن قارب آخر لم يكتب له نفس المصير قبل أيام بعد أن غرق إثر إبحاره بساعات من جزيرة قرقة خلفا لمأساة في تونس تتمثل في غرق 75 مهاجرا تونسيا في حصيلة أولية أعلنتها حسب وزارة الداخلية. المركب كان يُقل أكثر من 200 مهاجر غير نظامي أغلبهم تونسيون رغم أن بعض المصادر أكدت أن طاقة استيعاب المركب لا تتجاوز 75 راكبا. حدثت المأساة رغم تحذير الصحافة الإيطالية من خلال تقرير نشر في جريدة "تي جي" نبه إلى أن شبكات الهجرة السرية قد وجدت طريقا جديدة من السواحل التونسية و أن 2000 مهاجر قد وصلوا إيطاليا خلال 48 ساعة فقط. نفس المأساة تقريبا حصلت السنة الماضية في أكتوبر 2017 بعد أن اصطدمت خافرة للجيش التونسي بقارب للمهاجرين، وقد ذهب ضحية الحادثة 46 تونسيا. حافظ الميعادي شاب تونسي يبلغ من العمر 26 سنة كان أحد الناجين من حادثة الغرق يعاني إلى الآن من اضطرابات نفسية بسبب ما رآه ليلة غرق المركب، ويقول في هذا السياق "مضى على غرق المركب أشهر لكن لازالت تراودني كوابيس مفزعة في النوم ووجوه الغارقين تتجول في عقلي".

لم يحظى حافظ بالإحاطة النفسية اللازمة، مما جعل أزمته النفسية بسبب المغامرة التي خاضها تتواصل، و عن ليلة الغرق يقول حافظ "كانت مأساة بكل ما للكلمة من معنى، كان المركب يبحر بسرعة كبيرة، فجأة صوت قوي تبين بعد أن مصدره اصطدام المركب بخافرة للجيش، انقلب المركب و بدأ الجميع بالصراخ، كان مشهدا بائسا و حزينا، الكل يحاول النجاة فتجد واحدا يحاول النجاة من خلال الإمساك بآخر بجانيه، و تجد الأخير يصرخ و يحاول السيطرة على نفسه، بدأت أسبح للوصول إلى الخافرة وكانت الجثث تسبح أمامي فأحاول إبعادها ثم أوصل السباحة، كان مشهدا مفزعا". نجا حافظ بأعجوبة من الغرق بعد أن وصل إلى خافرة الجيش التي تمكنت من إنقاذ 120 مهاجرا. مأساة حافظ و كوابيسه و مشاكله النفسية تعيد نفسها مع الناجين، لكن المصيبة الأكبر تحل بأهالي الضحايا.

بعد أربع سنوات قضّاها محمد المومني، 34 سنة أصيل منطقة جبل الجلود غرب العاصمة التونسية، في إيطاليا، قرر عدم خوض مغامرة الهجرة ثانيا نظرا لما عاشه من مشاكل كبيرة في غربته. هاجر محمد في ديسمبر سنة 2008 لكنه عاد بعد 4 سنوات أملا في تغيير ما قد يحدث في تونس بعد الثورة. يعتقد محمد اليوم أن الأسباب التي تدفع الشباب لركوب قوارب الموت موجودة في تونس بكثرة، بل أكثر مما كانت عليه قبل الثورة "الشيء الوحيد الذي يمنعني من خوض التجربة ثانية هي عائلتي وزوجتي وابني، لكن أن تعيش كريما في تونس فذلك صعب جدا، لا يوجد عمل، يتحدثون عن تشجيع الشباب في الإعلام و لا نرى شيئا هنا، هذا إضافة إلى انعدام الكرامة". على الجانب الآخر و في مدينة المحرص، التابعة لولاية صفاقس، يحاول حافظ العودة إلى قاعة المسرح من خلال الاشتراك في عمل مسرحي يجسد الحادثة.

رغم ما عاشه حافظ من أحداث أليمه إلا أنه لم يتنازل عن حلمه ببلوغ السواحل الإيطالية حالما تتاح له الفرصة، إذ يقول "لا يوجد ما يبقيني هنا، تونس مليئة بالأثرياء و مليئة بالفقراء أيضا، حتى قاعة المسرح التي نتدرب فيها يملكها أحد الخواص، لا يوجد وسيلة ترفيه، لا يوجد عمل، عندما أرى أصحاب الشهائد العليا يهاجرون بالآلاف كل سنة، فكيف سأفكر أنا الذي لم أتجاوز مرحلة الابتدائي".

لم تختلف تصريحات المختصين عن تصريحات محمد و حافظ. مسعود الرمضاني رئيس المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية و الاجتماعية أشار إلى أن وضعية تونس اليوم و ماتعيشه من أزمات إقتصادية وسياسية قد أثرت بشكل مباشر على الوضع الاجتماعي، قائلا “لم تعد هناك أي قناعة بأن المستقبل سيكون أفضل، لا يوجد أي حوار جدي مع الشباب لإقناعهم بدورهم في بناء تونس، غياب المشاركة الشبابية في كل ما يتعلق بمستقبل البلاد، لا يوجد دور شباب محترمة و مواكبة للعصر تستوعب الطاقة الكامنة عند الشباب، كل هذه أسباب تدفع الشباب إلى المخاطرة بدل البقاء في تونس دون عمل”.

بينما اختار جزء كبير من الشباب الهجرة بطرق “غير قانونية”، اختار جزء آخر طرق مضمونة وقانونية، و في الوقت الذي وصل إلى السواحل الإيطالية آلاف التونسيين عبر قوارب الموت، وصلت إلى دول أوروبا وأمريكا آلاف الكفاءات التونسية التي اختارت الرحيل من تونس لأسباب كثيرة. غانم السليمي، طبيب مختص في التبنيغ يقيم منذ أشهر في إحدى ضواحي باريس و يعمل في مستشفى صغير في العاصمة الفرنسية، درس الطب في كلية الطب بمدينة سوسة و اشتغل لمدة سنة قبل أن يقرر الهجرة إلى فرنسا.

كانت السنة التي قضاها غانم بأحد مستشفيات العاصمة السبب وراء قرار الهجرة، ويتحدث عن هذه التجربة قائلا “بعد الثورة اختلطت المفاهيم و ازدوجت المعايير و أصبح حارس الباب يتحكم في مستشفى جامعي، فعندما ترى بأم عينيك كيف يهين عامل بمستشفى طبيبا قضى حياته في الدراسة، فهذا بالنسبة لي سبب كاف للهجرة، لكن بالنسبة لي الوضع المادي و الدراسة هما السببان الرئيسيان للمغادرة”.

يعتقد غانم أن قرار الهجرة بالنسبة إليه قرار صائب بالنظر إلى التجربة الثرية التي يتلقاها هناك، مع توفر جميع الآلات الطبية رغم صغر المستشفى الذي يعمل به، إضافة إلى المعاملة الجيدة التي يتلقاها رغم أن أجره في السنة الأولى لم يتجاوز 1200 يورو. لكن الجانب المضي في قصة غانم أن هجرته لن تطول حسب قوله “لن أمضي كل حياتي في باريس، هاجرت من أجل هدف معين و هو اكتساب التجربة و الدراسة و في حال تمكنت من تحقيق أهدافي سأعود إلى تونس من أجل تدريس الجيل القادم”.

تقول أرقام منظمة التعاون والتنمية الاقتصادية في تقرير صدر أواخر العام 2017 أن أكثر من 94 ألف كفاءة غادرت البلاد منذ سنة 2011 وهو رقم ضخم جدا جعل تونس في المرتبة الثانية عربيا من حيث هجرة الكفاءات. أضف إليهم وجود 85 ألفا من الإطارات في الخارج. أما الاختصاصات التي تجد رواجاً في الخارج فهي الهندسة والطب والبحث العلمي والتعليم الجامعي والقضاء. وعرفت هجرة المهندسين، خاصة في مجال الإعلامية، تزايدا في السنوات القليلة الماضية حيث أفاد أحد المسؤولين في شركة تونسية متخصصة في البرمجيات أن سنة 2017 شهدت استقالة حوالي 80 من المهندسين العاملين في الشركة بسبب عروض أوروبية مغرية.

في مواجهة النزيف المتواصل من الجانبين تقف الحكومة عاجزة، خاصة مع بؤار انفجار أزمة سياسية جديدة. تحاول فرق الانقاذ إنقاذ أكبر عدد ممكن من المهاجرين وفي الوقت نفسه تواصل الأطراف السياسية المشاورات لتجنب أزمة سياسية أخرى بعد تصريحات رئيس الحكومة الأخيرة. أيمن. ع صاحب الـ30 ربيعا يعمل مهندس برمجيات في شركة ألمانية منتسبة بتونس، وأحد المتابعين للشأن السياسي باهتمام. رغم الراتب الجيد الذي يتقاضاه إلا أنه دفع بملفه للهجرة إلى كندا في أحد المكاتب وسط العاصمة. يعتقد أيمن أن “غياب مشروع وطني” هو السبب الرئيسي الذي دفعه لقرار الهجرة، “لا أريد أن أعيش في كل هذه الفوضى، ليس هناك أية نية لإصلاح الوضع، ازداد عدد الأثرياء في تونس و في المقابل تفجرت الطبقة المتوسطة، أغلبهم انحدر إلى الفقر و الأقلية أصبحت برجوازية بيروقراطية تعتاش على الرشوة، في تونس أصبح المستقبل غير واضح”. شهور قليلة تفصل أيمن عن السفر بعد أن حصل على موافقة مبدئية من ولاية كيبيك الكندية و يسعى اليوم إلى استكمال كل الوثائق اللازمة. يرى أيمن و آخرون أن قرار الهجرة بعيد كل البعد عن الدوافع المادية، فحسب رأيهم ليس هناك أية مؤشرات تشجعهم على التضحية من أجل الوطن و ليس هناك أية إرادة سياسية للإصلاح، وعن الدوافع الأخرى للهجرة يقول أيمن “تونس بلد جميل لكن تسيير أي بلد جميل بطريقة سيئة يجعله سيئا، فإذا أردت شراء منزل في تونس يجب أن تحصل على قرض بمدة خلاص تفوق الـ 20 سنة، إذا أردت الحصول على سيارة يجب أن تحصل على قرض بمدة خلاص تفوق الـ 7 سنوات، إذا أردت بعث مشروع يطالبونك بالتمويل الذاتي و إذا تمكنت من بعث المشروع ستأكلك الحيتان الكبيرة خلال سنة أو سنتين”.

يرى مسعود الرمضاني أنه “بمجرد توفير فرص عمل لائقة للشباب وإهتمام أكثر به وإقناعه بضرورة البقاء للمساهمة في بناء المستقبل، وتوفير وسائل ترفيه للشباب وعصرنة دور الثقافة والشباب و الأهم إشراكه في العمل السياسي ستخف وتيرة الهجرة بشكل ملحوظ”. لكن من جانب آخر وفي انتظار حلول جذرية من الدولة لمنطقة المحرص يظل حافظ يراوده حلم الوصول إلى سواحل أوروبا، و في انتظار تحسين مستوى العيش و مكافحة الفساد و إرساء حياة سياسية قادرة على استيعاب الشباب هاهو أيمن. ع يجمع حقائبه للسفر، و في انتظار توفير حد أدنى من التجهيزات الطبية و إعادة هيكلة المستشفيات العمومية و إرساء ثقافة العمل في تونس هاهو غانم السليمي ينتظر في باريس تغييرا قد يأتي و قد لا يأتي.

Un débat crucial pour la Tunisie, en ces temps de rareté et de raréfaction ! L'IACE organise le mercredi 27 juin 2018, la 4ème édition du Tunisia Economic Forum sur le thème: "Les politiques économiques et la contrainte des ressources rares en Tunisie". Les débats débiteront à 08h30, à la Maison de l'Entreprise. Signe montrant les prémices d'un engagement de la part du gouvernement, Youssef Chahed, Chef du Gouvernement, assurera l'ouverture officielle de cet événement d'une haute importance.

L'IACE se propose de soulever des questions aussi délicates que vitales, mobilisant pour l'occasion, un parterre d'intervenants variés, issus du secteur public et du secteur privé, ainsi que des experts, pour une vision 360° de la problématique et formuler des recommandations concrètes. A noter que chaque thématique sera débattue autour d'un dialogue public-privé, une pratique chère à l'IACE.

De l'importance d'une vision

La rareté des ressources implique autant les ressources naturelles telles que l'eau et la terre, que les talents et les qualifications. Face à ces défis majeurs, le débat est destiné à dégager les grandes lignes d'une vision nationale stratégique de gestion des ressources rares. Une vision qui devrait être centrée sur l'optimisation des décisions en rapport avec leur mobilisation et leur usage, sur la définition et la priorisation des choix de politiques à entreprendre pour contribuer à leur durabilité et aussi sur la promotion d'une nouvelle gouvernance institutionnelle de ces ressources.

Eau et terre vont de pair !

Stress hydrique, voilà une expression que l'on ne cesse d'entendre ! Durant les prochaines décennies, la Tunisie doit se préparer à faire face à d'importants problèmes en termes d'accès à l'eau liés aux usages croissants et concurrents de cette ressource à la baisse tendancielle de leur offre. Par ailleurs, dans la mesure où les disponibilités en terres cultivables se feront de plus en plus rares, les défis résultant d'une pénurie portant simultanément sur les deux facteurs eau et terre doivent être appréhendés dans leur globalité et ne doivent donc pas être traités de manière distincte.

Remédier aux pénuries de ces ressources se fait généralement par des approches techniques, institutionnelles et politiques. Dans ce cadre, l'IACE propose d'étudier les modalités d'affectation de ces ressources entre les principaux secteurs de l'économie. Cette affectation devrait prendre en compte au moins deux exigences : le premier est de nature économique, celle-ci doit répondre à un impératif de recherche de l'efficacité. La seconde est plutôt multidimensionnelle et doit répondre aux préoccupations politiques, au rééquilibrage régional et à la problématique de l'emploi.

Une meilleure maîtrise de l'usage d'une ressource telle que l'eau rendrait d'abord moins contraignante la gestion du gap entre son offre et sa demande outre le fait qu'elle permettrait de préserver un facteur tout aussi rare comme la terre par évitement de l'irrigation à outrance. Elle conduirait aussi à inscrire la gestion de l'eau rare dans le cadre d'un arbitrage plus favorable aux intérêts des générations futures. Quant à la gestion de la rareté des qualifications, facteur de moins en moins reproductible et de plus en plus mobile, elle renvoie plus largement à l'impératif de mener des réflexions profondes sur les politiques éducatives et sur les modalités pratiques de conserver le stock rare de talents ainsi que sur les moyens d'attirer les talents existants sur un marché international de plus en plus ouvert.

De la nécessité d'avoir des politiques inclusives

Le premier panel du forum proposera de débattre de l'optimisation des politiques économiques sous contrainte de rareté. L'impact souvent coûteux de la sollicitation de ressources rares invite à rechercher des mécanismes d'ajustement alternatifs, non exclusivement fondés sur la logique de marché. Ceci à cause de la valeur sociale, individuelle et collective de certaines ressources à l'instar de l'eau.

Faudrait-il alors dans un premier temps, mettre en évidence des politiques sectorielles pour la promotion des secteurs porteurs sous la contrainte de la rareté de ces ressources. Et dans un deuxième temps, identifier les progrès réalisés et les différents problèmes rencontrés dans plusieurs pays afin de disposer d'un benchmark des politiques optimisées qui peuvent inspirer les choix à entreprendre.

Les politiques envisageables devraient tenir compte ensuite de l'aspect territorial, de l'intégration dans les chaînes de valeurs globales et surtout doivent être construites dans une approche de dialogue public-privé. Ces politiques doivent à la fois rallier des objectifs d'inclusion, d'emploi, de croissance et d'amélioration de la balance commerciale. Toutes ces questions seront débattues en présence de Zied LADHARI, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, Hédi LARBI, ancien ministre de l'Équipement, Raoudha GAFREJ, experte en gestion des ressources en eau, et Mosbah HELALI, président-directeur général de la SONEDE.

La rétention des talents: un enjeu national !

Et c'est la transformation digitale des entreprises qui risque d'en pâtir ! Ainsi les politiques doivent tenir compte que sa mise en place pourrait être contrainte par la rareté des qualifications. La fuite des cerveaux est un problème qui se pose au niveau mondial et dont souffrent plusieurs pays y compris certains pays développés.

Les pays doivent penser et mettre en place les politiques publiques adéquates en vue d'offrir aux entreprises les ressources humaines nécessaires à leur développement. La disponibilité de ces ressources humaines au niveau national constitue aussi un facteur d'attractivité important pour le site Tunisie. Bien que ce problème soit de portée nationale, les entreprises tunisiennes doivent aussi y jouer un rôle.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que le Tunis Economic Forum sera suivi cette année par la première édition du Forum de l'emploi où le problème de la rareté des talents y constituera l'un des axes majeurs.

Détails sur le programme "Migration pour le développement" qui concerne les compétences tunisiennes en Allemagne

Express Fm 27-06-2018

Lors de son intervention au micro de Rim Saaidia dans l'émission ECOMAG du mercredi 27 juin 2018, sur les ondes d'Express Fm, la coordinatrice du programme Migration pour le développement, Alla Tarsim, a déclaré que ce programme, qui s'étend jusqu'en 2020, concerne les compétences tunisiennes en Allemagne qui souhaitent retourner au pays.



La coordinatrice du projet a en outre souligné que le programme sera organisé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et se poursuivra jusqu'en 2020, et vise à intégrer les compétences tunisiennes en Allemagne dans les secteurs public et privé en Tunisie afin de promouvoir le développement.

Il faut garantir un climat favorable à la rétention des compétences tunisiennes

TAP 28-06-2018

Le ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, Faouzi Abderrahmane, a appelé, jeudi 28 courant, les chefs d'entreprise à garantir un climat favorable pour retenir les compétences tunisiennes.

Les entreprises doivent élaborer des stratégies de gestion des ressources humaines adaptées aux exigences actuelles et fondées sur l'innovation et la création, a insisté le ministre lors de la première édition du forum de l'emploi tenu à l'initiative de l'institut arabe des chefs d'entreprises (IACE).

Les compétences tunisiennes à l'étranger sont aux alentours de 100 mille tunisiens, a-t-il fait savoir, signalant que le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi a conclu des accords bilatéraux sur la migration régulière avec plusieurs pays, notamment du Golfe. Le Qatar emploie cinq mille Tunisiens par an, alors que la France offre 9.200 postes d'emploi par an dans des spécialités diverses, a-t-il précisé.

De son côté, Mohamed Chaabouni, membre du bureau exécutif de l'IACE, a déclaré que les dernières statistiques fournies par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont montré que 94.000 compétences tunisiennes ont migré à l'étranger pendant les six dernières années. Cette situation exige, a-t-il estimé, la mise en place de nouveaux mécanismes pour la rétention de cette catégorie en Tunisie.

Les entreprises tunisiennes doivent fournir des conditions de travail adéquates afin de retenir les compétences tunisiennes tout en leur ouvrant de nouvelles perspectives professionnelles, a-t-il dit. La migration des compétences tunisiennes travaillant dans le secteur de la santé connaît, d'après Ghazi Darghouth, PDG de l'Institut des métiers de la santé, une évolution continue. 45% de médecins inscrits à l'ordre des médecins ont quitté le pays, a-t-il dit, faisant savoir que ce taux s'élevait à 5% seulement au cours des dernières années.

Il a appelé, dans ce cadre, à la nécessité de l'élaboration d'une stratégie nationale permettant de mettre fin à la migration des compétences tunisiennes notamment dans le secteur de la santé.

Ce forum vise à élaborer des mécanismes susceptibles d'attirer les compétences tunisiennes à l'étranger et la réintégrer dans les entreprises tunisiennes. Il a été organisé à partir du projet Toumouh, lancé par l'institut arabe des chefs d'entreprises depuis une année et demie. Trois centres baptisés Toumouh ont été créés dans le cadre de ce projet dans les régions de Kairouan, Sidi Bouzid et Gafsa. Ces centres assurent une formation gratuite aux jeunes compétences en les encadrant et les accompagnants à adapter leurs compétences aux besoins du marché de l'emploi.

Revue de presse Internationale

Sur l'immigration, le grand désaccord entre les Européens s'approfondit

Le Monde 06-06-2018

Matteo Salvini, le nouveau ministre italien de l'intérieur et dirigeant du parti d'extrême droite la Ligue, n'avait pas fait le déplacement au Luxembourg, mardi 5 juin, pour rencontrer ses homologues européens réunis en conseil. L'homme, qui refuse que l'Italie soit, ainsi qu'il l'a déclaré, « le camp de réfugiés de l'Europe » et qui entend renvoyer 500 000 sans-papiers, n'aura donc pas pu taper du poing sur la table pour inciter notamment certains responsables d'Europe centrale ou orientale – qui partagent certaines de ses convictions, mais pas celle-là – de soulager son pays, en première ligne pour l'accueil des migrants.



M. Salvini n'aura pas non plus pu se réjouir de voir cette Union, qu'il exècre, s'empêtrer dans ses divisions et se montrer incapable de résoudre les divers dossiers de la migration, thème crucial qui pèse désormais sur tous les scrutins nationaux. Il comporte plusieurs volets, qui sont désormais autant de sujets conflictuels.

D'abord, la réforme du système d'asile européen et du règlement de Dublin, qui oblige les pays de première arrivée à enregistrer tous les demandeurs d'asile avant – en théorie – leur transfert vers un autre Etat membre. Ensuite, l'instauration de quotas de répartition des demandeurs, solution imaginée par la Commission, globalement inopérante – 40 000 réfugiés répartis sur les 160 000 envisagés – et qui divise les Vingt-Huit depuis trois ans. Enfin, la définition d'une politique sur le moyen terme et le long terme, ce qui implique la relation avec l'Afrique et la définition d'une immigration légale et ordonnée.

L'actuelle présidence bulgare de l'Union a courageusement tenté de sortir de l'ornière en élaborant un texte de compromis. Il sera, pour la forme, transmis aux chefs d'Etat et de gouvernement, qui étaient censés régler à la fin juin la fameuse réforme de Dublin. On en restera cependant là : les positions sont « trop éloignées », confirme Helène Fritzon, la ministre...

« La France exposée face aux migrations africaines »

Le Monde 11-06-2018

Pour l'historien Gabriel Martinez-Gros, « le tiers-monde n'existe plus » en matière démographique, ajoutant que « le grand fossé n'oppose pas aujourd'hui l'Occident au reste du monde, mais bien l'Afrique au reste du monde ».

Il y aura bien une vague durable d'émigration africaine. Et l'Europe et la France, surtout, sont bien plus exposées à cette crise migratoire que toute autre région du monde. Contrairement à l'opinion la plus répandue en effet, l'immigration de masse des pays pauvres du Sud vers les pays riches du Nord tend aujourd'hui à faiblir, avec la stabilisation démographique de la plupart des régions de l'ancien tiers-monde.

Les vagues de départ massif (en Syrie, en Afghanistan) y sont déterminées par des guerres ou des crises économiques aiguës. Elles sont pour l'essentiel provisoires, déplacent les populations vers les pays immédiatement voisins, et devraient s'inverser progressivement avec le retour de conditions moins défavorables (comme c'est déjà en partie le cas à Alep).



Plus durable, il est vrai, est la fuite devant l'insupportable criminalité quotidienne qui ronge certaines régions du Mexique et surtout d'Amérique centrale, ou encore le Venezuela (le taux d'homicides y est de 35 à 50 fois plus élevé qu'en France). Il y a, en Amérique surtout, de véritables réfugiés « sécuritaires ».

Mais bien qu'ils posent de très réels problèmes, ces mouvements de population sont (heureusement) privés du combustible le plus puissant de la migration de masse : la pression démographique. Sauf en Afrique. Dans la plupart des esprits en effet, l'Europe et l'Amérique du Nord se caractériseraient par une démographie déprimée face au reste de l'humanité, en pleine expansion démographique. Or la dichotomie entre Occident et tiers-monde, globalement vraie dans les années 1950-1980, est aujourd'hui dépassée.

Du point de vue de la démographie, comme de beaucoup d'autres, le tiers-monde n'existe plus. Le grand fossé démographique n'oppose pas aujourd'hui l'Occident au reste du monde, mais bien, comme l'a fait remarquer il y a quelques mois Emmanuel Macron, l'Afrique au reste du monde.

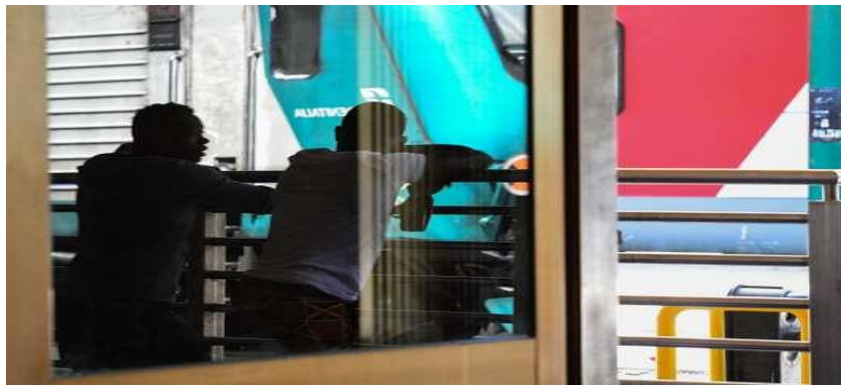
Vague migratoire africaine : un problème...

Didier Leschi : « La France reste un grand pays d'immigration »

Le Monde 21-06-2018

Le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration estime toutefois, dans une tribune au « Monde », qu'il conviendrait que la société favorise davantage l'intégration de ces populations nouvelles.

La poussée migratoire qui touche aujourd'hui l'Europe n'entraîne pas seulement des bouleversements politiques, que reflète l'arrivée progressive au pouvoir de partis populistes ou xénophobes, elle oblige l'ensemble des démocraties européennes à réfléchir sur notre identité collective et sur les problèmes nouveaux d'intégration.



Au-delà des 100 000 demandes d'asile enregistrées en France en 2017, et même avec une progression de la demande de 25 % depuis le début de l'année, la France demeure sur la longue durée un pays d'immigration légale, avec plus de 200 000 titres de séjour par an délivrés en moyenne ces vingt dernières années, ce qui fait qu'il n'y a jamais eu en France autant d'immigrés dans la population que maintenant – entre 9 % et 11 % en fonction des calculs.

Sur deux générations, la proportion de ceux qui ont un lien direct avec l'immigration représente ainsi près du quart de la population française. Aux Etats-Unis, cette part est de 26 %. Nous pouvons même ajouter que sur la longue durée, en raison des quotas en vigueur outre-Atlantique de 1921 à 1965, la France n'a pas à rougir de la comparaison puisque le stock des immigrés y avait baissé drastiquement. Il représentait 15 % de la population américaine au recensement de 1910, il n'en faisait plus que 5 % au recensement de 1970, avant de remonter rapidement grâce à l'abolition des quotas. Il se situait à 13 % au recensement de 2010.

Entre 1955 et 1964, la France, grand pays d'immigration, recevait chaque année plus de migrants que les Etats-Unis (à population égale, bien sûr). Aujourd'hui comme sur la longue durée, on ne peut donc reprocher à notre pays de ne pas être un pays accueillant. Et même d'avoir accompagné les mutations que connaissent les phénomènes migratoires.

« Migrant », un mot fourre-tout

Ainsi, du fait du tarissement de l'immigration ibérique, la part de la migration venant du Maghreb et du reste de l'Afrique...

Entre France et Italie, la brouille sur les migrants

Le Monde 23-06-2018

La posture de Paris et son refus d'accueillir davantage de réfugiés suscite une profonde amertume à Rome, où l'extrême droite s'est saisie de la question.

Casse-tête à Vingt-Huit, la question migratoire va être réfléchie en comité restreint, dimanche 24 juin, à Bruxelles, avant le sommet européen des 28 et 29 juin. Si le sujet est plus simple à discuter en groupe resserré, le consensus semble loin d'être acquis. Rome a déjà réfuté les projets de conclusions préparées par les services de Bruxelles. Les relations du nouveau gouvernement italien avec les autres membres de l'Union s'annoncent compliquées, surtout si l'on en croit le match auquel se livrent la France et l'Italie depuis quelque temps.

Les démonstrations d'affection affichées à l'issue de la rencontre d'Emmanuel Macron et du premier ministre italien, Giuseppe Conte, le 15 juin, ne trompent pas grand monde. Cette rencontre, certes chaleureuse, n'a en effet rien effacé. Ni les traces laissées par la dénonciation macronienne du « cynisme » et de « l'irresponsabilité du gouvernement italien » après que Rome a refusé à l'Aquarius de débarquer 629 migrants dans un de ses ports, le 12 juin, ni la réponse du ministre de l'intérieur, Matteo Salvini, qui avait affirmé, avec le soutien d'une écrasante majorité de l'opinion italienne, qu'il n'entendait pas « accepter de leçons hypocrites de pays ayant préféré détourner le regard en matière d'immigration ».

L'échange, particulièrement vif, avait provoqué la convocation de l'ambassadeur de France à Rome, une procédure plus qu'inhabituelle entre pays amis. Tout aussi insolite était le fait que le même ambassadeur avait déjà été convoqué au ministère des affaires étrangères, moins de trois mois plus tôt, avant même l'arrivée au pouvoir de Matteo Salvini. En effet, le 30 mars, l'Italie avait accusé des douaniers français d'être entrés sans permission dans un local d'une association d'aide aux migrants, en gare de Bardonecchia, juste derrière la frontière, pour effectuer une recherche de stupéfiants sur un migrant nigérian en situation régulière.

En Libye, les migrants sont exposés à la violence du racket

Le Monde 28-06-2018

L'UE coopère avec la Libye pour réduire les flux migratoires malgré les conditions dans les centres de détention. Des « prisons sauvages » tenues par des gangs criminels ont proliféré le long des routes migratoires.

Ils sont arrivés en fin d'après-midi, blessés, épuisés, à bout. Ce 23 mai, près de 117 Soudanais, Ethiopiens et Erythréens se sont présentés devant la mosquée de Beni Oualid, une localité située à 120 km au sud-ouest de Misrata, la métropole portuaire de la Tripolitaine (Libye occidentale). Ils y passeront la nuit, protégés par des clercs religieux et des résidents.

Ces nouveaux venus sont en fait des fuytifs. Ils se sont échappés d'une « prison sauvage », l'un de ces centres carcéraux illégaux qui ont proliféré autour de Beni Oualid depuis que s'est intensifié, ces dernières années, le flux de migrants et de réfugiés débarquant du Sahara vers le littoral libyen dans l'espoir de traverser la Méditerranée. Ces migrants d'Afrique subsaharienne – mineurs pour beaucoup – portent dans leur chair les traces de violences extrêmes subies aux mains de leurs geôliers : corps blessés par balles, brûlés ou lacérés de coups. Selon leurs témoignages, quinze de leurs camarades d'évasion ont péri durant leur fuite.

A Beni Oualid, un refuge héberge nombre de ces migrants en détresse. Des blocs de ciment nu cernés d'une terre ocre : l'abri, géré par une ONG locale – Assalam – avec l'assistance médicale de Médecins sans frontières (MSF), est un havre rustique mais dont la réputation grandit. Des migrants y échouent régulièrement dans un piètre état. « Beaucoup souffrent de fractures aux membres inférieurs, de fractures ouvertes infectées, de coups sur le dos laissant la chair à vif, d'électrocution sur les parties génitales », rapporte Christophe Biteau, le chef de la mission MSF pour la Libye, rencontré à Tunis.

Leurs tortionnaires les ont kidnappés sur les routes migratoires. Les migrants et réfugiés seront détenus et suppliciés aussi longtemps qu'ils n'auront pas payé une rançon, à travers les familles restées au pays ou des amis ayant déjà atteint Tripoli. Technique usuelle pour forcer les résistances, les détenus...

Sommet de l'UE : au bout de la nuit, les 28 annoncent avoir trouvé un accord sur la question migratoire

AFP29-06-2018

Les 28 ont finalement trouvé un accord sur la question migratoire, a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi le président du Conseil européen Donald Tusk. L'Italie avait bloqué jeudi l'adoption de déclarations communes en demandant "des actes".

Neuf heures de négociations, un blocage de l'Italie et, finalement, un compromis. Les 28 dirigeants de l'Union européenne (UE) ont trouvé un accord, vendredi 29 juin au petit matin, sur les migrations, lors d'un sommet tendu à Bruxelles. "Les dirigeants de l'UE28 se sont accordés sur les conclusions du sommet, y compris la migration", a annoncé sur Twitter le président du Conseil européen Donald Tusk à 4 h 30.

Les Vingt-Huit ont pris des engagements souvent encore flous sur un renforcement des frontières de l'UE, des "plateformes de débarquement" hors d'Europe et des "centres contrôlés" d'accueil de migrants dans les pays européens de première arrivée volontaires. "C'est la coopération européenne qui l'a emporté", s'est aussitôt félicité le président français Emmanuel Macron devant la presse, jugeant que "la solidarité que nous devons aux pays de première entrée a été actée".

C'est "un très bon compromis", s'est réjoui le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki. "Il y a des déclarations sur des relocalisations [répartition de demandeurs d'asile, NDLR] sur une base volontaire et elles sont basées sur le consensus", a-t-il ajouté.

"L'Italie n'est plus seule", a lancé le chef du gouvernement populiste italien Giuseppe Conte, qui avait bloqué l'adoption d'une première salve de conclusions, portant sur la défense et le commerce, avant même que ne commencent les débats sur les migrations.

L'Italie avait ainsi montré qu'elle ne donnerait son accord à aucun texte commun du sommet si elle n'obtenait pas ce qu'elle voulait sur les migrations. "Nous attendons des actes", avait d'emblée déclaré Giuseppe Conte, reprochant à ses voisins d'avoir trop longtemps laissé l'Italie gérer seule les arrivées de migrants. Des tractations s'étaient ensuite engagées, sur la base notamment de propositions préparées par Giuseppe Conte avec Emmanuel Macron, selon des sources diplomatiques.

Ces propositions franco-italiennes portaient notamment sur la création de "centres contrôlés" dans des pays européens "volontaires", où seraient débarqués les migrants arrivant dans les eaux européennes. Les migrants éligibles à l'asile pourraient être répartis depuis ces lieux dans d'autres pays européens, eux aussi volontaires, répondant ainsi au souhait italien d'une "responsabilité partagée" pour tous les migrants arrivant en Europe.

Un accord sur les migrations trouvé lors du sommet de l'Union européenne

Le Monde 29-06-2018

Le président du Conseil européen Donald Tusk a estimé vendredi qu'il était « beaucoup trop tôt pour parler d'un succès » après l'accord signé par les Vingt-Huit à Bruxelles. Neuf heures de négociations et un accord au petit matin. Les vingt-huit dirigeants de l'Union européenne (UE), réunis en sommet à Bruxelles, sont parvenus à s'entendre sur le dossier migratoire au bout de la nuit, vendredi 29 juin vers 4 h 30, a annoncé le président du Conseil européen, Donald Tusk.

L'objectif affiché est de mieux protéger les frontières du bloc et de renforcer les règles d'accueil, a expliqué, vendredi, le président français, Emmanuel Macron : « La coopération européenne l'a emporté (...). La solidarité que nous devons aux premiers pays d'entrée a été actée lors de ce sommet. »



Les Vingt-Huit se sont mis d'accord sur la création de centres d'accueil sur le sol européen, sur la base du volontariat et pour se pencher sur l'instauration de dispositifs d'accueil situés en dehors de l'UE, montrent les conclusions publiées vendredi.

Accord sur l'ouverture de centres « contrôlés » en Europe

Les dirigeants se sont entendus pour instaurer un système « volontaire » de centres dits « contrôlés », en Europe, avec l'objectif de tenter de gérer de manière moins chaotique les futurs bateaux arrivant de Libye et entrant dans les eaux internationales et que, dans le respect du droit de la mer, les Européens se doivent de secourir. Dans ces centres, une distinction serait faite « rapidement » entre migrants irréguliers à expulser et demandeurs d'asile légitimes, qui pourraient être répartis dans l'UE, là aussi « sur une base volontaire ». C'est cette esquisse de « hot spots » de nouvelle génération, sur laquelle les Vingt-Huit ont buté pendant des heures.

« Les centres en Europe se feront sur une base volontaire dans les pays de premier accueil. Ils doivent dire s'ils sont candidats. Certains l'ont exprimé autour de la table. Ils leur appartient de le faire publiquement », a expliqué Emmanuel Macron, vendredi à mi-journée. Quelques heures plus tard, le président français a annoncé que la France « n'ouvrira pas de centres » fermés. L'Autriche, par la voix du chancelier Sebastian Kurz a également écarté l'idée d'accueillir un tel centre.

« On n'est pas un pays de première arrivée, sauf si les gens sautent en parachute », a-t-il déclaré. C'est aussi ce que M. Macron a fait valoir pour expliquer qu'il avait refusé l'ouverture d'un centre d'accueil en France. La France n'est pas un pays de première arrivée. Certains voulaient nous pousser à cela, c'est un peu ce que les polémiques récentes ont conduit certains à nous pousser à faire. Je l'ai refusé ».

Examiner l'idée de « plates-formes de débarquement » hors de l'UE

Autre point d'accord trouvé : l'idée de « plates-formes de débarquement » hors de l'UE. Ce concept est emprunté au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il est toutefois encore vague. Ces centres pourraient se situer dans des pays d'Afrique du Nord. On ignore si ces derniers accepteraient. Le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, a déclaré, jeudi, que son pays rejetait l'idée de tels centres. Le président albanais s'y est également opposé. La Tunisie n'est pas non plus favorable.

« Toute solution doit être une solution européenne », a réagi, vendredi matin, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), estimant que les centres de gestion des demandeurs d'asile devaient être situés en Europe et non à l'étranger. Les Européens ont également décidé de renforcer leurs frontières extérieures, notamment en augmentant les aides à destination de la Turquie et de l'Afrique du Nord, afin d'éviter de renouer avec des flux comparables à ceux que l'Europe avait enregistrés en 2015.

Continuer à travailler sur la réforme de la convention de Dublin

L'accord appelle aussi les Etats membres à « prendre toutes les mesures » internes nécessaires pour éviter les déplacements de migrants entre pays de l'UE, ces « mouvements secondaires » convergeant souvent vers l'Allemagne, où ils sont au cœur du débat politique qui fragilise Angela Merkel.

Les Vingt-Huit vont continuer à travailler sur une réforme de la convention de Dublin, censée instaurer un partage plus équitable des réfugiés, mais sa conclusion n'est pas fixée. « Un consensus doit être trouvé au sujet du règlement de Dublin afin de le réformer sur la base d'un équilibre entre responsabilité et solidarité, prenant en compte les personnes débarquées à la suite d'opérations de recherche et de sauvetage », souligne le communiqué publié vendredi matin.